



CDAS du 22 02 2022 DECLARATION SE-UNSA 88

Mesdames et messieurs les membres du CDAS

L'action sociale interministérielle désigne l'ensemble des aides de l'État en faveur de ses personnels et de leur famille.

Cette année, le budget a été mieux consommé au niveau national. En effet, le budget de 135 millions d'euros de l'action sociale interministérielle a été consommé en quasi-totalité en 2021 (98 %) au prix de mesures exceptionnelles concernant les chèques-vacances (CV) et l'aide à l'installation des personnels (AIP). Sans ces mesures conjoncturelles, la sous-consommation aurait été de 11 millions d'euros.

Pour en finir de manière pérenne avec la sous-consommation chronique, le SE-Unsa revendique des mesures structurelles comme la révision des conditions de revenus ou la revalorisation des aides

C'est l'aide à la restauration qu'il faut surveiller. En application de la loi Egalim, un menu végétarien hebdomadaire a été mis en place dans les cantines et les restaurants scolaires. Depuis janvier 2022, ces derniers doivent utiliser 20 % de produits bio et 50 % de produits de qualité (ex : AOP/AOC, Label Rouge). L'accès à une alimentation de qualité participe pleinement à la santé des personnels et à leur qualité de vie au travail.

Mais attention ! Les premières études d'impact de la loi Egalim dans les restaurants (inter)administratifs montrent une hausse du coût des matières premières des repas servis. Le SE-Unsa restera vigilant à ce que cette hausse n'engendre pas une hausse du prix de repas pour les personnels.

Il faudrait également mieux valoriser les aides en régions.

Les SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) proposent aux fonctionnaires et aux agents contractuels de l'État dans leur région des aides notamment en matière de loisirs (ex : sorties, billetterie, séjours subventionnés et à prix négociés).

En 2021, en lien avec le contexte sanitaire, on constate une légère sous-consommation du budget des SRIAS.

Le SE-Unsa, via sa fédération Unsa-Fonction publique, a demandé que les budgets non-utilisés en 2021 puissent être reportés sur les budgets 2022 dans l'intérêt des personnels.

Localement, nous constatons nous aussi l'impact de la crise sanitaire sur les restaurants administratifs, les vacances, les activités de loisirs et espérons une reprise de l'activité, surtout celle qui permet aux enfants une ouverture sportive et culturelle. Nous saluons le soutien financier apporté aux étudiants.

Nous apprécions que chaque CDAS de notre académie puisse faire ses propositions pour que leur faisabilité soit étudiée en amont de la CAAS qui les entérine : ainsi nous nous félicitons du seuil du QF relevé de 14 000 à 14 200 euros par exemple.

Nous avons relevé dans le compte-rendu de la CAAS du 10 novembre que la communication des informations via la diffusion de plaquettes et affiches aux enseignants du privé se faisait sur les fonds BOP 139 du public ? Nous demandons de faire en sorte de prélever ces moyens sur le BOP 139 du privé .

Pour notre département, nous nous interrogeons sur le peu de demandes d'intervention du conseiller en économie sociale et familiale, qui a pourtant un rôle important à jouer dans les problèmes financiers, l'accompagnement du vieillissement ou du handicap, la protection de l'enfance. A-t-on moyen de mieux faire connaître son rôle ?

Dans l'étude des dossiers qui nous réunit chaque mois en CDAS, nous rappelons notre proposition de l'anonymat des demandes.

Ce qui nous étonne, c'est la baisse du nombre de demandes d'aides sur ces 3 dernières années, alors que les besoins sont là et que chacun de nous – administration, MGEN ou organisations syndicales- fait au mieux pour informer les personnels de leurs droits.

Enfin, nous tenons à saluer le bon fonctionnement de notre CDAS, le précieux travail de Mme Compte et la bienveillance de Mme Etienne.

Je vous remercie pour votre attention.